

Travail de Diplôme

Toucher à la vulnérabilité : quel impact sur la posture de superviseur ?

Nom : Martin

Prénom : Anne-Sylvie

Date de remise : 9.01.23



Table des matières

1) Introduction	p.3
2) Problématisation et notions centrales	p.5
3) Méthodologie	p.6
4) Définitions	p.7
5) Développement	p.10
- L'impact sur la posture	p.10
- Risques et limites	p.13
- Chances	p.15
6) Conclusion	p.18

1) Introduction :

Poser d'emblée les notions de vulnérabilité et de supervision côte-à-côte peut sembler saugrenu... Pourtant, pour moi, elles sont très liées. D'une part, parce que l'expérience de la vulnérabilité a traversé ma vie personnelle, sous la forme de la confrontation à un handicap de naissance, puis sous la forme de deuils, expériences qui m'ont fait ressentir dans ma chair cette possibilité d'être blessée et de se sentir exposée, sans armure et habitée d'un sentiment de sécurité abîmée. Et ce n'est que grâce à la supervision que j'ai pu prendre la mesure de combien ces expériences avaient façonné ma vocation professionnelle.

D'autre part, dans mes choix professionnels, j'ai choisi le domaine du soin : d'abord comme vétérinaire, puis comme aumônier à l'hôpital. Dans ces deux professions, j'ai côtoyé la vulnérabilité au quotidien et, aujourd'hui, dans une posture de superviseur, je me pose la question de savoir si je m'en éloigne. La supervision est-elle une forme de soin (de « care », pas de « cure », distinction qu'il faudra établir) ? Lorsque l'on touche à la vulnérabilité en supervision, le superviseur est-il impacté au point de se laisser déplacer et modeler par la vulnérabilité de son vis-à-vis ? Jusqu'où ? Risque-t-il de flirter avec le thérapeutique ?

Toutes ces questions me poussent à établir des liens entre ma vocation d'aumônier et ma posture de superviseur. En effet, la définition du type d'accompagnement spirituel tel que je le pratique à l'hôpital s'articule en deux facettes : premièrement, repérer avec la personne quelles sont les perturbations vécues sur le plan spirituel, dans les domaines du sens, de la transcendance, de ses valeurs et de ses liens significatifs/appartenances. Et ensuite, dans un second temps, explorer le champ des ressources qui ont été les siennes par le passé et qui peuvent être réactualisées pour aujourd'hui. A l'hôpital, dans un contexte de maladie ou d'accident, il est bien clair que la thématique de la vulnérabilité fait partie de toutes mes rencontres... Qu'en est-il en supervision ? Je souhaite explorer s'il convient de poser des limites à l'expression de la vulnérabilité, même si j'ai la conviction qu'il faut l'accueillir et lui faire une place.

Dans mes premières expériences de supervision, j'ai constaté que la fibre de l'accompagnement spirituel développée ces vingt dernières années dans ma pratique à l'hôpital entrait souvent en résonance avec les thématiques que les personnes abordaient avec moi et qui touchaient à la vulnérabilité. J'ai par exemple le souvenir de notre petit groupe du module 4, où un collègue d'études, partant d'une question de départ semblait-il « simple », celle de savoir s'il avait été pris en triangulation dans son travail, a vu sa question évoluer vers des thématiques plus en lien avec mon quotidien dans l'accompagnement : le deuil de cette place de travail, la recherche ensuite de davantage de sens dans son activité professionnelle d'indépendant, une fois la crise de sa démission digérée.

J'ai vraiment senti ce moment-charnière où la vulnérabilité affleure et où la personne hésite à se dévoiler plus loin, aurait tendance à sortir le joker (d'autant que nous sommes observés !), et finalement se lance. J'ai envie de creuser ce que ce « se lancer », oser se dévoiler, se montrer « fragile » du côté de la personne supervisée change à ma posture de superviseur.

Comme je ne viens pas du même monde que la plupart de mes collègues étudiants et que mes formations n'avaient jusqu'à maintenant pas touché le domaine du social, il m'a paru stimulant de voir comment le bagage acquis dans le domaine de l'accompagnement spirituel et mes référentiels essentiellement rogériens allaient pouvoir s'articuler à ceux transmis au cours du parcours de formation de ce DAS pour regarder cette question de la vulnérabilité sous un angle nouveau.

En outre, je vois encore une autre raison à ma motivation d'aborder ce thème : le covid est passé par là. Cette pandémie nous a remis devant les yeux à quel point notre santé est fragile et elle a aussi été en passe de mettre notre système de santé en échec ! Si durant la première vague, les gens applaudissaient les soignants aux fenêtres... en novembre 2021, ces mêmes soignants se sont sentis parfois oubliés, ainsi que leur fatigue de voir encore des patients décéder.

Dans mon rôle de coordinatrice des aumôniers de la solidarité dans l'Église Évangélique Réformée du Canton de Vaud, j'ai aussi vu les aumôniers de la rue, par exemple, être fortement secoués par les changements qui impactaient les personnes en précarité qu'ils accompagnent. Est née alors en moi cette petite musique entêtante qui, je l'espère, inaugure le sens de ce nouveau challenge de la supervision : « il faut prendre soin de ceux qui prennent soin », comme je l'ai lu dans un article de Mireille Cifali (2020) qui a été le déclic pour le choix de ce thème... J'ai vraiment pu constater un besoin accru en supervision dans les milieux professionnels que je côtoie et je remarque que ce besoin est lié à des questions de vulnérabilité.

Les métiers que j'ai jusqu'ici accompagnés en supervision (diacres et soignants) sont des métiers à vocation, où la subjectivité est fortement sollicitée et où les professionnels sont eux-mêmes sans cesse en contact avec la vulnérabilité des personnes qu'ils accompagnent. Mais même dans des domaines qui semblent plus éloignés de ce thème, la pandémie nous a montré que la vulnérabilité ne peut être ignorée nulle part.

L'isomorphisme propre à la supervision implique que des éléments de vulnérabilité peuvent se rejouer lors des séances. Se produit alors comme une mise en abyme de la vulnérabilité du patient/bénéficiaire projetée dans la vulnérabilité du supervisé et enfin dans celle du superviseur. Il me semble aussi déceler que, tout comme ses supervisés, un superviseur peut se trouver confronté au stress de compassion, c'est-à-dire à un « ensemble d'émotions et de

comportements résultant de la connaissance d'un événement traumatisant éprouvé par autrui et de l'aide apportée à une personne traumatisée ou souffrante » (Saint-Hilaire, 2008). J'ai déjà été confrontée à ce stress de compassion comme aumônier et il s'agira d'en préciser les contours qui peuvent altérer mon fonctionnement global de superviseur.

Pour toutes ces raisons, il me semble primordial de travailler cette thématique de la vulnérabilité et de pouvoir faire dialoguer ma posture d'aumônier et celle de superviseur, même si le passage par l'expression de la vulnérabilité ne doit bien sûr pas devenir une obligation en supervision ! Je me sens appelée à différencier ces deux postures afin que, lorsque j'écoute une personne en supervision, je puisse m'emparer d'autres outils pour donner sens à cette vulnérabilité et mettre au travail ce qu'elle révèle, tout en prenant conscience des effets qu'elle a sur moi.

2) Problématisation et notions centrales

Afin d'explorer comment le superviseur est impacté par ce qui se joue lorsque la vulnérabilité s'invite en supervision, voyons comment celle-ci se manifeste : elle peut se traduire par des émotions visibles, des changements corporels observables ou par le silence, lorsque l'on aborde des thématiques lourdes que la personne supervisée va puiser parfois jusque dans sa vie personnelle et intime... Les notions centrales vont donc être, par exemple, la souffrance au travail, le rôle de la sollicitude dans la prise en compte de la vulnérabilité, la disponibilité à l'accueillir et, je crois, une certaine éthique du « care » à mettre en œuvre dans la supervision, tout en ne laissant pas de côté la mise en lumière des capacités constitutives à laquelle le dévoilement de la vulnérabilité invite (Ricoeur cité par Zielinski, 2011, p.97). J'ai revisité l'archétype du guérisseur blessé pour réaliser que c'est peut-être dans la mesure où le superviseur garde contact avec sa part blessée que la personne supervisée pourra retrouver, elle aussi, contact avec sa part de guérisseur intérieur (pour paraphraser Chalverat).

J'ai dû aussi ouvrir le débat de l'équilibre à trouver entre la juste distance à garder et l'accueil empathique de l'autre. Qu'est-ce que la prise en compte de la dimension de la vulnérabilité représente comme chance, mais qu'est-ce qu'elle empêche aussi ? Quels sont les risques de se laisser prendre dans un tourbillon qui pourrait desservir le processus réflexif engagé ?

Ma question de recherche se formule donc ainsi : Que se passe-t-il à l'intérieur du superviseur lorsque la personne supervisée s'autorise à lever le voile sur ses zones vulnérables ? Et cela m'a amenée à me poser deux sous-questions importantes : Que faut-il mettre en place pour que le voile se lève ? Et comment ce dévoilement influence-t-il la suite du processus de supervision ?

3) Méthodologie

Dans la perspective d'étayer ma réflexion personnelle sur la vulnérabilité, j'ai d'abord trouvé de précieuses ressources dans un livre de ma bibliothèque professionnelle, paru sous la direction du Pr Schumacher sur l'éthique de la dépendance face au corps vulnérable. L'auteure qui m'a le plus marquée par sa contribution dans ce livre a été A.Zielinski, docteure en philosophie, qui est bénévole dans une unité de soins palliatifs, à côté de son poste de maître de conférences à la Faculté de médecine de Rennes. Je suis alors arrivée sur son article « La vulnérabilité dans la relation de soin. Fonds commun d'humanité » qui m'a vraiment éclairée sur le fait que la reconnaissance de la vulnérabilité peut devenir vertu relationnelle, ouverture aux potentialités et faire accéder à davantage de réciprocité.

J'ai ensuite fait une recherche sur le site de l'association des superviseurs romands (ASR) et j'ai trouvé deux travaux en lien avec ma thématique, bien que tous les deux plutôt axés sur la souffrance à proprement parler :

a) Longagna I. (2014) Accueillir la souffrance au travail : quelles attitudes et quels outils pour la supervision ?

b) Cattin J.-M. (2008) Comment et pourquoi prendre en compte la souffrance du travailleur social en supervision ?

a) La première m'a aiguillée sur le livre d'Isabelle Méténier, *Crise au travail et souffrance personnelle (Comment faire face)*. Dans le chapitre 11, elle y détaille quatre étapes pour sortir de la crise et j'y discerne une véritable impulsion à les explorer en supervision pour dépasser la vulnérabilité une fois reconnue.

b) Chez J.-M. Cattin, j'ai pu affiner l'image de l'archétype du guérisseur blessé et je me suis également nourrie de son chapitre sur la vulnérabilité du superviseur.

Je suis allée ensuite voir du côté de Carl Rogers, comment il avait parlé de lui comme vulnérable et de l'implication du *self* dans sa pratique, A la lumière d'une interview accordée à Michèle Baldwin vers la fin de sa carrière, je me suis rendu compte que dans sa notion de *congruence* avec ses clients, il incluait vraiment la prise de conscience des sentiments qu'il avait à ce moment-là et que cela le menait à accepter « d'être ces sentiments-là ». Cette empathie profonde avec la personne accompagnée m'encourage à mieux comprendre comment elle peut aussi colorer la posture du superviseur.

Parmi les quelques références reçues en formation dans le domaine de la santé, j'avais précieusement gardé celle d'un article mentionné dans le syllabus du Module 4 d'un certain Bernard Greppo, psychiatre, qui thématise très finement la notion du « care » dans les supervisions en institutions centrées sur la relation d'aide.

Enfin, j'ai souhaité aller à la rencontre de trois superviseurs expérimentés (Anne-Christine Sahli, Jean-Marie Cattin et Geneviève Spring) pour nuancer mes hypothèses. Par mail, je leur ai demandé de répondre à ce bref questionnaire semi-directif :

- a) Quelle serait votre définition de la vulnérabilité dans le contexte de la supervision ?
- b) Lorsque la vulnérabilité d'une personne affleure en supervision, quel impact cela a-t-il sur votre posture ?
- c) Au sein d'un processus de supervision, qu'est-ce que le fait de mettre des mots sur la vulnérabilité empêche ? / au contraire, qu'est-ce que cela permet ?

Ces trois questions seront traitées successivement dans ce travail et je ferai des points de comparaison entre leurs réponses (*en italique*), mes lectures et ma propre pratique.

4) Définitions

Travailler la notion de vulnérabilité et sa place dans la supervision demande avant tout de mieux la cerner. Prenons tout d'abord la définition de la vulnérabilité selon le dictionnaire du Robert :

Vulnérabilité (au figuré) : Caractéristique de ce qui peut être facilement atteint. *Son inexpérience le rend vulnérable. Personne vulnérable* (à cause de son âge, de son état, d'un handicap...).

L'étymologie nous fait faire un pas de plus, puisque ce nom vient du latin *vulnus* qui désigne la blessure, mais aussi l'objet qui blesse (arme, flèche). On est donc dans le domaine du combat !! Et nous garderons cela présent à l'esprit pour évoquer ce qui se passe à l'intérieur de soi dans la confrontation à la vulnérabilité de l'autre comme à la sienne propre...

La vulnérabilité n'est donc pas un état fixe et immuable, mais une transformation de notre intérieur par une extériorité qui nous rencontre, nous affecte. En effet, comme le dit A. Zielinski, « être vulnérable, c'est donc pouvoir être affecté, c'est-à-dire transformé, modifié par ce à quoi nous sommes exposés » (Zielinski in Schumacher, 2019, p. 254). Ce qui implique un rapport à autrui, contrairement à la fragilité qui est un caractère intrinsèque. La vulnérabilité renvoie à une exposition alors que la fragilité est de l'ordre de l'être. Que l'on songe à la mythologie grecque, à Achille et son talon et l'on réalisera que la vulnérabilité est un élément fondamental qui distingue les hommes des dieux ! La vulnérabilité s'incarne vraiment et ce, en tout premier lieu, dans notre corps humain, le premier outil de beaucoup de travailleurs...

Voyons maintenant ce qu'ont répondu les superviseurs que j'ai interrogés quant à leur définition de la vulnérabilité dans un contexte de supervision.

Dans sa réponse, Anne-Christine Sahli m'a ouvert les yeux sur la double nature de la vulnérabilité : « *d'un côté elle est contextuelle, en lien avec l'organisation du travail, les modes de management, l'impact de la définition de la qualité inspirée par les systèmes qualité...; de l'autre elle est personnelle, en lien avec l'histoire de vie de la personne supervisée. De plus en plus, je perçois une prédominance de ce sentiment de vulnérabilité en lien avec ce qu'on peut qualifier de souffrance au travail, qui, par hypothèse, est la rencontre entre la vulnérabilité individuelle et contextuelle* ».

Cette double approche de la vulnérabilité m'apparaît intéressante pour la supervision. En effet, quand bien même une personne n'aurait pas besoin de travailler sur sa propre vulnérabilité, son contexte professionnel l'expose de facto à une certaine vulnérabilité avec laquelle elle devra composer.

Pour Jean-Marie Cattin, la vulnérabilité en supervision, c'est « *reconnaître ses difficultés, ses limites, sa fragilité dans un contexte professionnel* ». Pour lui, cela a aussi à voir avec une reconnaissance de sa « *non toute-puissance* ». Anne-Christine Sahli nous permet de mieux comprendre la vulnérabilité du supervisé et Jean-Marie Cattin nous recentre ici sur le superviseur. La vulnérabilité, en ce sens, peut être pensée en termes d'impact, notion qui mérite ici d'être précisée :

Impact est issu du latin *impactus* : choc, rupture. Le verbe *impactare* évoque même des actions comme heurter ou frapper contre... C'est dire qu'il y a une certaine violence physique à encaisser un impact, ce dont il faudra nous souvenir lorsque nous parlerons du stress de compassion.

Maintenant la notion de vulnérabilité cernée en termes d'affect, d'impact, je souhaite l'articuler avec la pratique de la supervision et, pour ce faire, il m'apparaît important de jeter un oeil attentif à ses différentes définitions, à commencer par celle de l'Association Romande des Superviseurs:

Supervision : « *la supervision amène le supervisé à s'interroger sur ses attitudes, ses paroles, ses perceptions, ses émotions et ses actions. Elle aide à développer la lucidité et la prise de distance afin de mieux gérer les situations complexes. La supervision favorise l'intégration de l'expérience et l'assimilation des apports théoriques* ».

J'ai expressément souligné les mots de cette définition qui évoquent pour moi la possibilité de toucher à des zones vulnérables chez la personne supervisée : en explorant avec elle le monde des émotions, en s'autorisant ensemble par un contrat préalable une pleine lucidité sur

son vécu au travail et en favorisant l'intégration de l'expérience à travers un tamis à la fois cognitif et psychologique, je peux postuler que la vulnérabilité pourra affleurer à un moment ou à un autre dans le processus de supervision et que nous n'aurons pas à l'occulter.

Une autre définition nous est donnée par Boudot (Greppo, p.2) : la supervision est une approche subjective de la pratique qui permet de « mettre en regard à partir du matériel choisi et apporté par le supervisé, l'investigation de deux champs : l'un se situe du côté de l'apprentissage et l'autre aborde la question du sujet parlant de sa propre pratique ».

Issu du domaine des soins, cet auteur nous entraîne plus avant dans la prise en compte de la vulnérabilité et de l'empathie qu'elle appelle dans le champ de la supervision en établissant une distinction entre la dimension « **care** » et « **cure** » : « le « cure » vise la partie technique d'un soin, celle qui tente de guérir et le « care » (prendre soin) se définit comme la partie du soin qui fait appel au vivant d'un soin ». (Greppo, p.1)

Care : mot d'origine anglaise, qui regroupe des valeurs éthiques au sujet de la relation avec l'autre. Basé sur des notions telles que l'empathie, la prévenance, la sollicitude ou les qualités de cœur, le *care* offre une appréhension morale de l'individu. (Pillou, 2014, <https://sante-medecine.journaldesfemmes.fr>)

Pratiquer le *care*, c'est poser l'action et le mot juste pour répondre aux besoins des autres. En théorisant cet aspect de la relation, le *care* permet la reconnaissance de ceux qui s'y adonnent « gratuitement », dans leur métier ou dans leur vie privée.

Sur la base de cette définition, je postule donc que la supervision peut être vue comme un prolongement du soin (*care*), une attention à l'autre qui déploie ses valeurs dans sa profession et qui cherche à donner du sens à son travail. La personne en supervision s'implique pleinement dans la construction de son identité professionnelle en engageant aussi les aspects les plus vulnérables de sa personne.

Finalement, c'est donc la notion de posture qu'il convient de bien définir. Pour ce faire, je reprends ici la définition qu'en donne Lameul :

Posture : « manifestation (physique ou symbolique) d'un état mental. Façonnée par nos croyances et orientée par nos intentions, elle exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions, leur donnant sens et justification » (Lameul, 2008, p. 89).

Je me réfère aussi au triangle de Vellas¹ qui permet de mieux visualiser les trois éléments qui modèlent cette posture.

Ces cinq définitions nous éclairent sur le fait que la vulnérabilité fait partie intégrante de la supervision et qu'elle concerne tout travailleur et donc tout superviseur.

5) Développement

La part de la vulnérabilité dans la supervision étant reconnue, je vais maintenant analyser dans un premier temps comment elle impacte la posture du superviseur puis, dans un deuxième temps, développer comment, une fois formulée, la vulnérabilité peut impacter de manière positive ou négative la supervision.

Question : Lorsque la vulnérabilité d'un.e supervisé.e affleure en supervision, quel impact cela a-t-il sur votre posture ?

Voici une première réponse très spontanée de Geneviève Spring : « *Pour moi c'est le Kairos, je me dis « Yes, on y est », ça veut dire que l'alliance fonctionne ! Cela ressemble à un moment sacré, qui est aussi un témoignage de confiance* ».

Pour évoquer ce Kairos, Vermersch parle de « trouver la madeleine », en référence à Proust, c'est-à-dire lorsque se produit un déclenchement sensoriel de la mémoire du vécu (Vermersch, 2006, p.85). De mon côté, je lis cela comme un sujet de se réjouir et de se dire qu'un palier est franchi. En effet, la joie naît de mon point de vue parce que s'exposer dans sa vulnérabilité est une marque de confiance, le signe que la personne est prête à travailler sur elle-même sans mettre de côté ce qu'elle pourrait considérer comme des « points faibles ». C'est en ce sens qu'un palier est franchi: la supervision pourra prendre un tour plus authentique et profond.

Il y a aussi quelque chose autour des valeurs vécues qui se joue de prime abord : la personne supervisée me fait confiance, elle me sait assez bienveillante pour pouvoir déposer quelque chose de peut-être difficile, nous entrons dans une nouvelle forme de connivence.

On retrouve cette émotion plutôt joyeuse dans la réponse de Jean-Marie Cattin : « *l'impact sur moi, c'est de se réjouir de cette commune vulnérabilité, qui permet de rencontrer l'autre dans son humanité.* »

¹ Cette théorie se présente sous la forme d'un discours qui articule, en tentant de leur donner cohérence, trois types d'éléments, parfois si mêlés qu'on peine à les distinguer :

- des convictions (des valeurs), en lien avec les finalités de la supervision
- des conceptions (des théories, des savoirs)
- des actions, qui déterminent une pratique

Cette réponse nous fait faire un pas de plus en ce qu'elle souligne le fait que la vulnérabilité ne se situe pas seulement du côté du supervisé mais s'établit dans sa relation avec le superviseur, permettant une véritable « rencontre » dans cette dimension commune de notre humanité qu'est la vulnérabilité.

Anne-Christine Sahli décrit aussi un changement de palier : « *Je perçois que ma posture s'en trouvera plus empathique. La situation m'incitera à plus de proximité avec la personne en face. Je pourrais également nommer l'émotion que sa situation évoque en moi* ». S'ouvrir à l'autre sur sa vulnérabilité permet ainsi une rencontre plus horizontale et plus profonde qui ne touche pas seulement au rationnel, mais également à l'émotionnel.

Cette joie de voir l'alliance renforcée à travers l'expression de la vulnérabilité n'est pas sans amener un certain nombre de questions, qu'exprime dans un deuxième temps Geneviève Spring: « *Quels fantasmes, pensées, images, ressentis cela vient-il connecter en moi, est-ce de l'ordre de la résonance ou un (r)éveil de ma propre histoire ?* »

L'éventualité que la vulnérabilité exprimée par le supervisé ramène le superviseur à sa propre histoire avec le risque de l'éloigner de sa posture censée rester centrée sur le supervisé m'amène à faire appel à l'archétype du guérisseur blessé, tel que décrit par Chalverat : « pour que le guérisseur puisse être légitimé et rester à sa juste place, on donnait de l'importance au fait que le guérisseur ait été blessé lui-même et qu'il s'en sorte ».

Il trace ensuite un parallèle avec le travailleur social en écrivant : « c'est donc dans la mesure où le travailleur social reste en contact avec sa part blessée et son ombre, que le client pourra retrouver lui aussi contact avec sa part de guérisseur intérieur qui, en fait, est sa part transcendante » (Chalverat, 1992, cité par Cattin, p.14).

On le devine : ces résonances avec le sujet de la vulnérabilité qui impactent le superviseur et l'incitent à être aussi à l'écoute de lui-même peuvent raviver peut-être des blessures de son passé ou faire écran avec le vécu de la personne supervisée. Le risque est réel de se confondre en l'autre et de trop « vibrer » au même diapason. D'où la nécessité pour le superviseur d'être très au clair sur sa propre vulnérabilité, voire ses propres souffrances, pour ne pas tomber dans le piège de prétendre se guérir lui-même ou pire encore de proposer à la personne supervisée ses propres solutions pour s'en sortir.

Comme l'écrit JM Cattin: « Le travail du superviseur n'est pas de "détéindre" sur le supervisé, mais bien de l'accompagner dans le processus de sa propre croissance professionnelle. » (Cattin, 2015, p.12)

Nier sa propre vulnérabilité n'est donc pas la solution; il est particulièrement important, en revanche, de savoir l'identifier et comprendre la place à lui donner, comme le rappelle Cattin :

« Une fois ces résonances identifiées, j'ai à me poser la question de ce que j'en fais : est-ce que je le dis, quand, comment ? Est-ce que ça participe à la séance de supervision ? Est-ce que je dois plutôt m'en occuper ailleurs, dans un groupe de référence ou dans une démarche personnelle ? » (Cattin, 2008, p.15).

A la question de savoir si oui ou non l'explicitation de sa propre vulnérabilité a sa place dans la supervision, je répondrais que c'est au coup par coup que le superviseur doit discerner l'opportunité de partager des résonances personnelles avec la personne supervisée en s'appesantissant attentivement la plus-value que cela apporterait au processus réflexif engagé ou ... à la digression. Son expérience peut nourrir l'expérience de l'autre, si elle lui offre matière à intégrer sa posture; elle ne sera pas utile à la personne supervisée si elle ne fait qu'exposer une vulnérabilité sans lui apporter matière à mieux comprendre sa posture et évoluer sur sa propre vulnérabilité.

Je retire de cela que le superviseur est tout sauf un « sachant » lorsque la vulnérabilité affleure ! Il est alors invité à répondre avec sollicitude, mais en mettant en œuvre cette sollicitude avec une attention accrue aux capacités que la vulnérabilité révèle et en accompagnant une vraie prise de conscience de cette transformation du côté de la personne supervisée.

Jean-Marie Cattin conclut ainsi en précisant encore la question de la posture : « *J'essaie d'abord d'adopter une posture de bienveillance, d'accueil et d'écoute, et dans un deuxième temps une posture d'explorateur-accompagnateur : un des rôles du superviseur, c'est d'aider le supervisé à nommer ce qu'il vit. Quand quelqu'un manifeste d'une manière ou d'une autre ses limites, j'emploie souvent le mot de vulnérabilité pour dire ce que je perçois* »

Refléter à la personne ce que l'on perçoit... c'est là que souvent je trouve le recours à l'image parlant. Dernièrement, j'ai eu une supervision avec un diacre qui était en grand questionnement par rapport à la suite de son parcours professionnel dans l'Église Évangélique Réformée du Canton de Vaud : je lui ai fait dessiner comment il percevait sa situation et sans hésiter, il a dessiné un radeau en plein océan vu d'en haut, avec encore un mât mais sans voiles à accrocher, donc en perdition. Lorsque je lui ai demandé de le décrire, il a dit : « je me sens loin de mes terres, loin du cap que je me suis fixé et avec le sentiment d'avoir perdu la connexion avec Dieu dans mon ministère ». J'ai réagi à son expression « loin de mes terres », en faisant un lien avec son récent déménagement dans le canton de Vaud et le fait que depuis, lui et sa famille ont dû complètement changer d'environnement, d'amis et de repères. Cela a été pour lui très parlant de réaliser combien il y avait une similitude entre ce qu'il vivait sur le plan de la vie personnelle et sur le plan de la vie professionnelle et il a trouvé ce lien très pertinent, d'autant plus qu'il avait été mis en évidence par un dessin.

Nous avons ensuite été stimulés à explorer ensemble ce qu'il pouvait mettre en place contre ce sentiment de solitude dans le ministère.

Durant cet entretien, je me souviens avoir très clairement senti que j'étais en congruence avec le vécu de ce diacre sur un sujet délicat. Il s'est senti rejoint dans sa vulnérabilité, en même temps que je prenais conscience que moi aussi, j'éprouve parfois de la solitude dans le ministère.

Plutôt qu'écarter sa vulnérabilité, l'important est donc de lui donner une juste place afin qu'elle permette un rapprochement, mais pas une fusion avec celle du supervisé. Une piste concrète pour trouver cette juste place serait de demander au supervisé « la possibilité/permission » comme superviseur de parler d'une expérience personnelle. Bien que la personne supervisée dise le plus souvent oui du fait de l'asymétrie, ce pas de côté lui permet de se « préparer » à écouter un récit de vie en résonance.

Une de mes citations préférées de Rogers exprime ainsi l'importance de faire place à sa propre vulnérabilité: « le thérapeute a besoin de reconnaître très clairement le fait qu'il est une personne imparfaite avec des défauts qui le rendent vulnérable. Je pense que c'est seulement lorsque le thérapeute se voit imparfait, avec ses défauts, qu'il peut se voir en train d'aider une autre personne. » (Baldwin, 2009 paragraphe 24). Je pense que l'on peut étendre cette citation au superviseur, dans la mesure où le superviseur aussi se fait aidant à travers ses défauts et ses imperfections.

Plus loin dans ce paragraphe, Rogers va encore plus loin en disant : « Pour moi, être congruent veut dire que je prends conscience des sentiments que j'ai à ce moment-là et que j'accepte d'être ces sentiments-là. C'est être réel et authentique à cet instant-là. »

Ces expériences en supervision et ces références bibliographiques me semblent confirmer l'hypothèse que, en supervision autant qu'en thérapie, l'écoute du récit d'un autre nous modèle, suscite des résonances et donc nous impacte.

Dernière question : au sein d'un processus de supervision, qu'est-ce que le fait de mettre des mots sur la vulnérabilité empêche/ au contraire, qu'est-ce que cela permet ?

Ce que cela empêche : Risques et limites

Au fur et à mesure de l'écriture de ce travail, j'ai mieux pris conscience que ces référentiels rogoriens m'induisaient dans une posture d'écoute dans laquelle je me sens très à l'aise, encore une fois en raison de mes nombreuses années de pratique de l'écoute au lit du patient hospitalisé. Le risque existe donc pour moi dans la nouvelle posture de superviseur de prendre

cette « entrée d'autoroute de la vulnérabilité » un peu trop facilement, voire de la rechercher à mon insu et de nous retrouver, la personne supervisée et moi-même, comme engluées dans la compassion, sans pouvoir la dépasser.

Avec pour corollaire, trois risques que je peux déceler :

- 1) Oublier de travailler aussi sur ce qui va bien : si l'on reste trop pris dans l'émotionnel en supervision, la personne n'aura pas l'occasion de réfléchir sur son agir professionnel fructueux et les relations institutionnelles positives qu'elle a pu tisser. La personne ne se réduit pas à sa vulnérabilité.
- 2) Pour le superviseur, éprouver ce que l'on appelle le stress de compassion, qui résulte d'un engagement émotionnel surinvesti. La souffrance au travail peut être énorme et il ne faut donc pas négliger le danger pour le superviseur d'être impacté par elle au-delà du supportable, d'autant qu'il ou elle a un statut d'indépendant et se trouve hors équipe. J'ai personnellement vécu une situation d'accompagnement d'une stagiaire diacre en supervision, dont les soucis sont venus me « hanter » et faire bouger les limites de l'accompagnement que je pouvais lui offrir. En effet, parce que je connaissais sa famille, je me suis retrouvée à l'accompagner aussi lors du décès de sa maman, en acceptant de présider à la cérémonie d'adieux. Quand ensuite son stage s'est mal terminé et qu'elle m'a sollicitée pour ce suivi professionnel, je n'avais plus l'énergie et la juste distance pour l'amener à réfléchir sur son parcours professionnel. Il y avait un mélange de casquettes qui a été néfaste à notre relation au sein de la supervision, mon empathie pour elle n'arrivait plus à se loger à la juste place et je me sentais comme « à sec » dans mon réservoir de bienveillance pour elle, de même que dans la capacité de lui offrir une supervision qui lui permette d'évoluer.

Il m'aurait fallu avoir la sagesse de déléguer l'accompagnement spirituel autour du deuil, pour garder une saine distance sur le vécu professionnel de cette stagiaire, qui par ailleurs était bien sûr fortement impacté par ce qu'elle traversait.

J'ai eu besoin de travailler cette situation en supervision pour moi-même, afin de décoder ce qui se jouait en moi en termes de glissement de posture : mélanger la posture de l'accompagnante spirituelle et celle de superviseur. D'où l'importance que je décèle à faire partie d'un groupe d'intervision entre superviseurs, afin de garder une saine distance par rapport aux situations vécues et de pouvoir soumettre ma pratique aux regards des pairs, afin de maintenir l'équilibre entre « don de soi » et distance thérapeutique.

- 3) Troisième risque que je vois poindre si l'on n'arrive pas à dépasser la vulnérabilité en supervision : lorsqu'une personne s'est beaucoup livrée sur des aspects de sa vulnérabilité en supervision, elle peut être amenée à le regretter... Je reprends ici une

réponse apportée par Geneviève Spring sur cette question : « *Parfois le fait de s'être raconté fait apparaître des peurs de s'être dévoilé... une crainte qui peut mettre une limite dans l'inter-dit qui se perçoit dans la relation de supervision... aller au rythme du supervisé et non le précéder protège un peu cet espace de relation presque sacré* ».

De saines limites sont nécessaires pour que le supervisé puisse continuer à faire de la supervision une occasion d'évoluer dans sa posture professionnelle, sans s'exposer comme il le ferait par exemple en thérapie.

D'un autre côté, il peut y avoir non seulement la peur de s'être trop dévoilé mais aussi la crainte que les faiblesses dont la personne a fait montre durant la séance de supervision soient remontées au commanditaire... Il conviendra alors de rappeler à la personne l'engagement de confidentialité passé au départ, pour redéfinir l'espace de sécurité dans lequel se déroulent les supervisions.

Ce que cela permet : Chances

Malgré les risques d'accorder trop d'importance à la vulnérabilité dans la supervision, lui ménager une place reste néanmoins fructueux à plus d'un titre.

Voici comment Jean-Marie Cattin apporte pour moi un éclairage décisif sur ce qui se passe après l'accueil de la vulnérabilité de la personne supervisée et la validation de ce qu'il en a perçu : « *Puis j'invite à voir en quoi la vulnérabilité peut être un atout. Particulièrement dans le travail social, la vulnérabilité fait appel à l'humanité, je dirais même à une commune humanité. Dans cette vulnérabilité se manifeste une certaine solidarité avec les autres êtres humains. Je pense qu'avoir conscience de sa propre vulnérabilité peut nous protéger de l'arrogance envers les usagers.* »

La vulnérabilité a un aspect universel, elle est dans le fond au cœur de notre vie, permanente de notre naissance à notre dernier souffle... Le reconnaître crée de fait un élan de solidarité entre le superviseur et la personne supervisée, élan de solidarité qui peut potentiellement s'élargir aux usagers/patients du monde professionnel concerné. Valoriser cette dimension en supervision permet parfois de « respirer plus large » et de partager aussi une saine humilité face à ces vastes questions que sont la maladie, la souffrance, notre finitude aussi.

Après l'aspect de la solidarité, je distingue une seconde ouverture que l'émergence de la vulnérabilité permet aux yeux de Jean-Marie Cattin, car il poursuit ainsi : « *Cela valorise la rencontre de personne à personne, et peut permettre par exemple à des jeunes travailleurs sociaux de ne pas craindre leur propre vulnérabilité, mais de l'utiliser comme un moyen de rencontre des personnes qu'ils accompagnent.* »

Lorsque je me suis retrouvée à certaines reprises avec une personne en supervision prise par l'émotion ou parlant de sa part de vulnérabilité dans son travail, je n'ai pas manqué de lui rappeler ensuite combien chacun.e de nous a des fragilités et que celles-ci ne sont que les facettes de futurs points de compétence. Reconnaître et nommer une faiblesse/un manque peut permettre d'avancer dans la capacité à renoncer et ainsi laisser advenir une autre capacité. Si elle se donne la permission d'exprimer ses faiblesses, la personne peut plus facilement effectuer le passage à la potentialité : qu'est-ce que cet accueil de sa propre fragilité va lui apporter dans la prise en charge de ses patients/bénéficiaires ?

Par la mise en abyme de la vulnérabilité, celle-ci devient un moyen de rencontre que la personne supervisée peut s'approprier dans son champ professionnel.

Sur ce point, Greppo parle même de la supervision telle qu'il l'a pratiquée dans les milieux de soins comme pouvant être un prolongement du soin version « care », ayant pour corollaire de toucher à un « socle radical d'humanité ».

Voici ce qu'écrit Anne-Christine Sahli à ce propos : « *La mise en mot de la vulnérabilité ne freine en rien le processus de supervision, au contraire. Je perçois plutôt qu'elle favorise la rencontre entre supervisé·e et superviseur·e, cette rencontre humaine, cette humanité partagée. Le lien d'accompagnement repose sur une dimension double et indispensable : la dissymétrie des statuts, en l'occurrence entre supervisé·e et superviseur·e, et la parité de nature (en référence à Maela Paul). La dimension de la vulnérabilité renforce ce sentiment de parité dans notre nature humaine.* »

Ce fonds commun d'humanité partagée autour de la question de la vulnérabilité, la Pr Zielinski l'a bien détaillé dans son article (Zielinski, 2011). Selon elle, la prise en compte de cette dimension est au cœur de la relation de soin : elle provoque l'ouverture au potentiel et davantage de réciprocité, ainsi qu'une correction de l'asymétrie de la relation : « Double aspect de la vulnérabilité : intrusion d'autrui dans mon "monde", mes savoirs, mes pouvoirs qu'il vient solliciter, questionner, bousculer - voire mettre en échec ; et l'impuissance qui en découle (je ne peux pas tout pour lui, alors même que je le voudrais). La relation de soin apparaît dès lors comme la rencontre de deux vulnérabilités. » (Zielinski in Schumacher, p.263).

J'aimerais postuler ici que la relation de supervision peut aussi, lorsque cela advient, se traduire comme la rencontre de deux vulnérabilités.

A la suite d'Isabelle Méténier, dans son livre *Crise au travail et souffrance personnelle (Comment faire face)*, j'aimerais encore pointer deux opportunités qui sont stimulées par la mise en lumière de zones de vulnérabilité de la personne supervisée.

Dans le chapitre 11, l'auteur détaille quatre étapes pour dépasser la vulnérabilité une fois reconnue. J'en ai gardé deux types de postures applicables à la supervision :

1) Posture de tisser des liens entre histoire personnelle et professionnelle :

« Lorsque je reçois quelqu'un pour la première fois et que je l'interroge sur sa trajectoire, ce qui m'intéresse et ce qui est aussi libérateur pour lui réside dans la façon dont il intègre les événements liés à son travail et ceux qui relèvent de sa vie privée, comment il comprend le sens de ses choix passés. J'accorde en effet beaucoup de poids à la manière dont il raconte sa carrière, explique ses changements de route en y incluant les éléments clés de son histoire personnelle. Je peux ainsi évaluer où cette personne en est concernant son histoire : en parle-t-elle de manière descriptive ou au contraire manifeste-t-elle une « intelligence sensible » ? Comment a-t-elle déjà intégré les différents aspects de ce qui lui est arrivé et la façon dont elle a traversé sa vie ? » (emplacement 2771 sur 3751).

Cette étape est une étape de responsabilisation ; que la personne supervisée ait traversé une crise professionnelle ou fasse état de souffrance au travail, le superviseur peut relever des similitudes entre des schémas déjà parcourus par le passé ou des processus parallèles entre la vie privée et ce qui est vécu sur le lieu de travail, comme dans l'expression « loin de mes terres » de ce diacre déjà cité en exemple (p.12). Mettre en lien des schémas similaires entre la vie privée et la vie professionnelle permet aussi au superviseur de s'assurer de rester centré sur le supervisé et son histoire et par conséquent de ne pas lui imposer ses propres résonances.

2) Posture de recherche de sens/affiner sa vocation :

« Le travail est une quête identitaire qui nous est personnelle, où il est question de trouver sa place dans un monde qui n'attend personne. Ainsi, une personne qui s'est « désincarnée » ou « désenchantée » au fur et à mesure de ses différents emplois pourra retrouver une identité personnelle lorsqu'elle aura pu se réapproprier ses savoir-faire, un sens et une continuité dans son histoire de vie et donner une explication à ce qui s'est passé pour elle : pas seulement une explication de « contenu », mais une explication de « processus », qui porte sur la manière dont elle a mené les choses et géré les événements. L'aide d'un tiers est utile pour saisir le sens d'épisodes marquants et les relier dans un tout cohérent et qui emporte tout le reste. » (emplacement 2983 sur 3751)

Cette étape s'apparente à une étape d'affirmation d'une nouvelle identité. En se disant, en n'évitant pas les sujets difficiles et les écueils, la personne supervisée ouvre une nouvelle page dans le processus de supervision, une page où elle peut saisir l'occasion d'ancrer la confiance en elle-même et dans les valeurs qui sont les siennes.

J'ai ainsi accompagné en supervision une soignante qui, lors de nos rencontres, a pris conscience qu'elle devait réorienter sa carrière suite aux événements traumatisants des fins de vie qu'elle avait accompagnées durant la pandémie.

Deux ans après, elle ne supportait plus de voir arriver des patients en insuffisance respiratoire et avait sans cesse des flash-back d'une patiente qu'elle avait vue mourir dans des circonstances tragiques de surcharge au niveau du service. Passée une première étape où j'ai « seulement » pu recueillir son récit et l'orienter vers le service de médecine du travail, nous avons ensuite eu l'occasion d'explorer ensemble dans quelles situations professionnelles parallèles aux soins de base elle se sentait le plus à l'aise, pour constater que cette soignante se sentait à sa place lorsqu'elle avait des étudiant.es sous sa responsabilité. Elle me décrivait combien la prise en compte des capacités d'un.e étudiant.e et la mise en oeuvre de ses acquis dans l'apprentissage d'une posture professionnelle étaient des moments-clefs de transmission de valeurs pour elle. En donnant du sens à ce qu'elle avait vécu lors de la pandémie et en l'inscrivant comme un jalon important de son parcours de vie aussi, elle a fini par postuler dans un autre hôpital pour un poste de praticienne formatrice.

De cette supervision je retiens qu'en prenant soin du traumatisme, en le validant pour ce qu'il était (en dire l'horreur), nous avons cette soignante et moi pu le dépasser, pour nous interroger ensemble sur quelles potentialités elle pouvait encore déployer dans le milieu des soins et trouver sa juste place à l'hôpital. Elle a pris le risque de se différencier, d'aller de l'avant et de se forger une nouvelle identité professionnelle qui tenait compte de son vécu douloureux.

6) Conclusion

Je me suis proposé dans ce travail de questionner la place de la vulnérabilité en supervision et l'impact qu'elle peut avoir sur la posture de superviseur. Mon hypothèse principale était que lorsque l'on touche à la vulnérabilité dans la supervision, le binôme superviseur-supervisé entre dans un « territoire sacré » et qu'il y gagne en humanité ; il me semble que cette hypothèse est largement corroborée par Zielinski, les réponses des trois superviseurs interrogés, ainsi que par mes propres expériences.

Les conditions pour que la personne supervisée puisse dévoiler la part de vulnérabilité en jeu dans son agir professionnel sont à chercher du côté de Rogers: un regard bienveillant, l'écoute, la confiance et aussi l'accueil de ma propre vulnérabilité de superviseur et d'humain, telles sont les attitudes qui marquent ma posture de superviseur, attitudes que j'ai déjà pu affiner dans ma pratique de l'accompagnement spirituel.

En listant ces attitudes, je décèle combien l'axe des valeurs et des convictions du triangle de Vellas est impacté par le dévoilement de la vulnérabilité chez la personne supervisée : il y a comme un regain de solidarité et de confiance mutuelle qui s'installe dans la relation superviseur-supervisé et qui vient à la fois asseoir une confiance dans le processus et les

finalités de la supervision et en même temps allumer les feux de vigilance pour ne pas rester pris dans la compassion et perdre le cap de la réflexivité qui doit s'exercer dans le champ professionnel.

Mais c'est aussi l'axe praxéologique de ma posture qui est amené à évoluer : la vulnérabilité qui émerge peut me pousser à poser des actions, par exemple mettre au travail la personne supervisée à travers le passage par le dessin pour étoffer l'explicitation de sa part vulnérable (cf. le radeau du diacre en p.12) ou encore passer par un photo-langage, telles sont les pistes toutes pratiques et créatives que je peux explorer avec la personne supervisée pour qu'elle puisse intégrer cette part de vulnérabilité dévoilée à la construction de sa propre identité professionnelle.

Quant à l'axe des conceptions, il se trouve lui aussi impacté ; la vulnérabilité de l'autre, surtout si elle résonne fort dans le vécu du superviseur vient parfois bousculer ses savoirs et peut le confronter au sentiment d'impuissance, lui faire accepter de ne pas tout pouvoir pour l'autre.

Une autre hypothèse était que la reconnaissance de la vulnérabilité au sein de la supervision apporte une correction de l'asymétrie de la relation entre superviseur et supervisé et davantage de réciprocité. Les différentes réponses des superviseurs quant aux aspects de la vulnérabilité éprouvée comme gage de solidarité et comme moyen de rencontre m'ont montré qu'effectivement la prise en compte de cette dimension exerce une influence positive sur la suite du processus de supervision.

Et enfin, à la suite des lectures de Greppo et Métenier, ce travail est venu affermir ma conviction que, pour le superviseur, une posture nourrie de l'éthique du « care » représente une précieuse ressource pour prendre soin de la vulnérabilité, en dégager des capacités nouvelles vers lesquelles se tourner et entrer dans la recherche de sens, afin d'affirmer une nouvelle identité professionnelle. La supervision devrait mettre en lumière le monde de la subjectivité de la personne supervisée dans sa relation à son travail et ainsi poser un « prendre soin » qui se fonde sur un socle radical d'humanité.

Ce qui m'amène à affiner la définition de Greppo de la supervision dans une version que je puisse m'approprier : la supervision serait selon moi à la fois une relecture de pratique qui agit comme moteur des apprentissages une fois la vulnérabilité démasquée ET un prolongement du soin version « care », avec pour finalité identique de diminuer la souffrance.

Il serait fort intéressant de pouvoir continuer d'explorer dans cette direction, en étudiant si et comment des séances de supervision offertes au personnel dans les milieux de soins permettent de réduire la souffrance au travail et aussi de mieux définir cette dernière.

Je rejoins Greppo lorsqu'il évoque « le devoir éthique des institutions de la relation d'aide : veiller aux conditions d'un exercice professionnel confortable et enjoindre les professionnels à traiter leurs propres souffrances afin d'aider les bénéficiaires à s'inscrire dans le même mouvement » (Greppo, p.10). J'appelle de mes vœux que les Ressources Humaines de ces institutions sachent inscrire dans leur budget les lignes adéquates pour que les soignants ne soient pas les candidats nombreux au burn-out ou aux effets du stress de compassion.

Ce travail m'aura enfin appris à discerner les circonstances dans lesquelles la supervision et le thérapeutique se trouvent au risque de se mélanger. Comme superviseuse, je suis la garante que nos séances conservent tout leur lien avec la pratique professionnelle et son amélioration. La supervision n'est pas une thérapie, même si par certains aspects elle est parfois thérapeutique, d'où l'importance de déléguer dans les deux situations de supervision que j'ai évoquées.

Cette importance de déléguer je l'ai déjà retrouvée maintes fois dans ma posture d'aumônier, qui a ceci de commun avec celle de superviseur d'être une posture humble et façonnée par les valeurs du care. Pour conclure dans cette même veine, je me permets cette citation biblique : « Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort ! », s'exclame Saint Paul dans sa seconde Epître aux Corinthiens (2 Co 12.10). Dans la Bible, on trouve à de multiples reprises cette attention portée à l'homme véritable, avec ses zones d'ombre si exposées et non à l'homme invulnérable qui se prétendrait au-dessus de tout. Dans mes supervisions, je me souhaite de rester attentive à cette posture éthique qui fait droit à la vulnérabilité, la mienne comme celle de la personne supervisée et qui tend au soin pour tous, car tous nous partageons la même condition humaine.

Et, j'en suis persuadée, c'est de la prise en compte de notre vulnérabilité que peuvent jaillir de nouvelles prises de conscience et de nouvelles chances dans nos métiers. A la fin de sa carrière, Rogers (qui en avait pourtant vu défiler des patients !) disait ceci : « J'ai toujours pu m'appuyer sur le fait que si je peux traverser la coquille, si je peux atteindre la personne, il y aura un noyau intérieur positif et constructif. » (Baldwin, 2009, paragraphe 21).

Références bibliographiques :

- Baldwin, M., Stora, N. & Ducroux-Biass, F. (2009). Entretien avec Carl Rogers sur l'utilisation du self en thérapie. *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 10, 5-15. <https://doi.org/10.3917/acp.010.0005>
- Boudot, M.-F. in Greppo, B. *Réflexion sur l'efficacité de la supervision, de l'analyse de la pratique en psychiatrie et dans le médico-social. Bilan de vingt ans d'interventions.* <https://www.granada-psy.fr/pictures/reflexions-efficacite-supervision.pdf>
- Cattin J.-M. (2015). Point fort/Thérapie ou supervision ? *Actualité sociale*, 57, 11-12
- Cattin J.-M. (2008). *Comment et pourquoi prendre en compte la souffrance du travailleur social en supervision ?* [Travail de diplôme du DAS de superviseurs, Haute Ecole de Travail Social, Genève], adresse de téléchargement : <http://www.superviseurs.ch>
- Chalverat C. (1992). L'apport de C.G. Jung au travail social, *Travail social*, 6, 12-25
- Cifali M. (2020). La vie durant, *Itinéraires*, 109, 10-12
- Fleury, C.(2015), [Le care-cure | L'Humanité \(humanite.fr\)](http://www.humanite.fr)
- Lameul, G. (2008). Les effets de l'usage des technologies d'information et de communication en formation d'enseignants, sur la construction des postures professionnelles. *Savoirs*, 17, 71-94.
- Méténier, I. (2010). *Crise au travail et souffrance personnelle (Comment faire face)* (French Edition). Albin Michel. Édition du Kindle
- Pillou, J.-F. (2014), [Care - Définition - Journal des Femmes](http://www.journaldesfemmes.com)
- Saint-Hilaire M.-H., Robert M., Deschênes C. (2008) Le stress de compassion menace les psychologues travaillant avec les personnes en fin de vie, *Psychologie Québec*, vol.25/n°06, adresse de téléchargement : [3884 OPQ Magazine Nov2008 F:Layout 1 \(equanima.fr\)](http://www.equanima.fr)
- Schumacher, B.N. (Ed.). (2019). *L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable*. Eres
- Vermersch, P. (2006). *L'entretien d'explicitation*. Paris, ESF
- Zielinski A. (2011). La vulnérabilité dans la relation de soin « Fonds commun d'humanité »,

Cahiers philosophiques, 125, 89-106.